

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mai, sur convocation adressée le 16 mai 2023, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des Fêtes de Saint-Avit-les-Guespières, sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : John BILLARD, Hervé BUISSON, Vincent CARNIS, Michèle CAT, Frédéric DELESTRE, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, Pierre GIGOU, François GOBLET, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jacky HULINE, Bertrand DE LACHEISSERIE Patrick LAGE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Marie-Claire MAERTEN, Patrick MARTIN, Jacques MAUPU, Jocelyne MENAGER, Éric MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Bernard PUYENCHET, Michel QUENTIN, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Christian MEUNIER à Bertrand DE LACHEISSERIE, Marie-Paule DOS REIS à Patrick LAGE, Jérôme MEUNIER à Pierrette SALMON, Philippe FORGE à Pierre GIGOU, Olivier DANIEL à Philippe SCHMIT, Laure DE LA RAUDIÈRE à Hervé BUISSON, Christine DAMAS à Jean-Claude HAY, Agnès PENFORNIS à Marie-Claire MAERTEN, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE, Sylvie GAREL à Laurence HUARD, Marie-Anne CHENESSEAU à Véronique THIBOUST, Mélanie MOURANT PERINO à Jean-Claude FRIESSE, Emilie BOUNOUANE à Marie-Claude FRANCOIS, Bruno BLANCHARD à Bernard PUYENCHET

Absents excusés : Ingrid HEURTAULT, Michelle ELLEAUME, Jean-Luc JULIEN

Absents : Pascal AUBRY, Éric BRULE, Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 55

Secrétaire de séance : François GOBLET

Nombre de conseillers présents : 35

Nombre de conseillers votants : 49

DELIBERATION N°2023-90

AVIS SUR LE PARC EOLIEN DES ASTERS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DANGEAU

La société H2air a déposé une demande d'autorisation environnementale pour le projet de construction d'un parc éolien sur la commune de Dangeau.

La Communauté de Communes a été destinataire d'un courrier le 16 mars 2023 émanant de la Préfecture afin qu'elle se prononce sur la demande d'autorisation environnementale.

Le projet prévoit l'implantation de quatre éoliennes d'une puissance totale installée de 16,2 MW, et d'une hauteur totale en bout de pale de 150 et 160m, il se situe à proximité des projets de parcs éoliens de Charonville, Saumeray et Bouville.

L'étude comporte une analyse d'impacts du projet sur le paysage, le patrimoine et l'habitat proche. Le projet est visible depuis les abords du Site Patrimonial Remarquable (SPR) d'Illiers-Combray, l'étude démontre de faibles visibilitées et Co visibilitées.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité (30 contre, 7 abstentions, 12 pour) :

- **EMET** un avis défavorable sur le parc éolien des Asters sur le territoire de la Commune de Dangeau



Pour extrait certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance
François GOBLET

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du